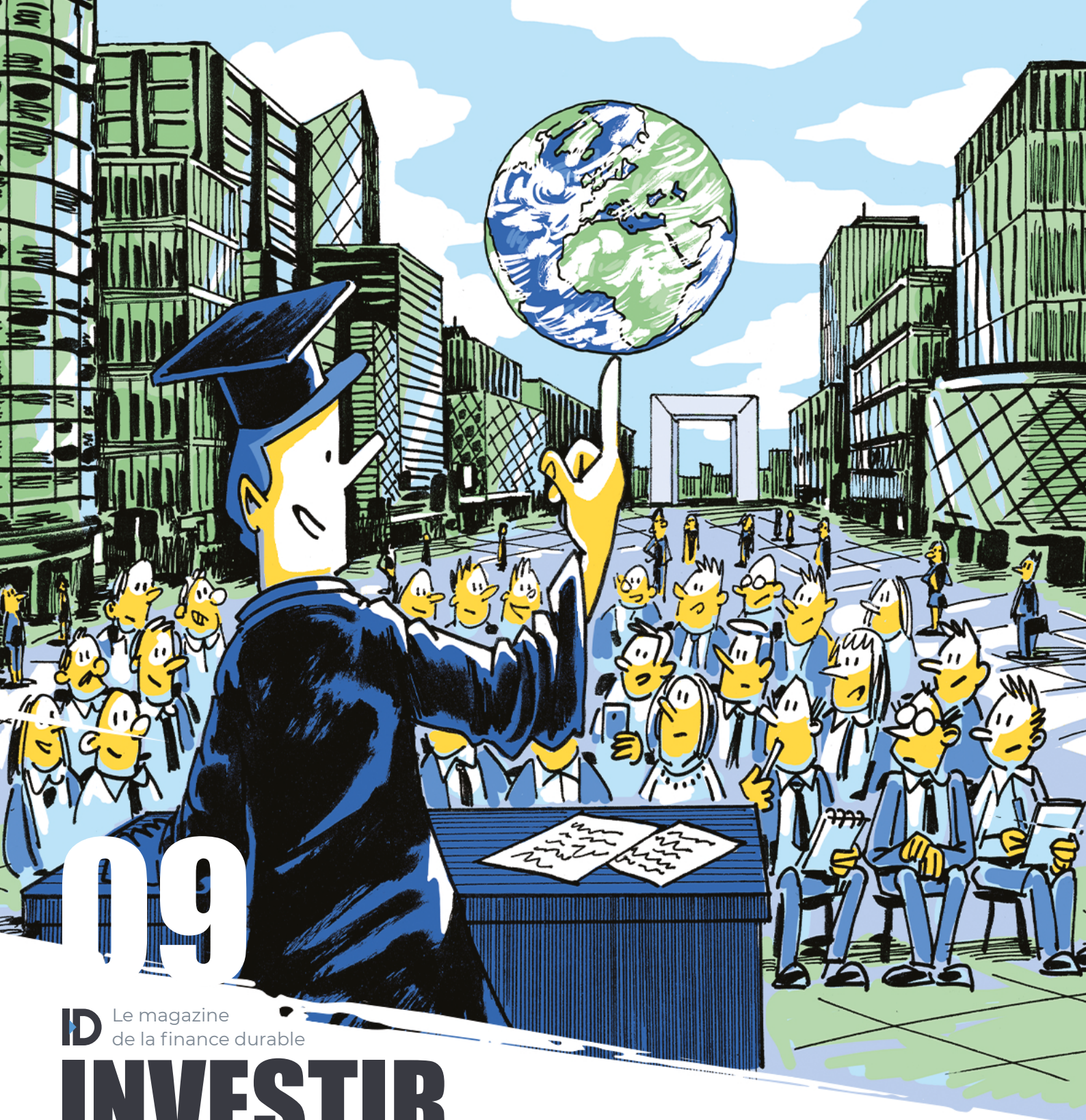




ID Le magazine
de la finance durable

INVESTIR DURABLE

LE DOSSIER

FORMATION À L'ISR : UN ENJEU CAPITAL POUR LES CONSEILLERS FINANCIERS

ANALYSE

**Les ETF prennent le virage de
l'investissement responsable**

PORTRAIT

Lucie Pinson :
« Nous sommes très inquiets
du développement d'une finance
qui nous échappe totalement »

ENTRETIEN

Schneider Electric :
« Le climat est l'affaire de la
décennie »

L'URGENCE DE CHANGER DE MODÈLE DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Engagements pour le climat, pour la biodiversité, contre la déforestation ou encore pour un prix carbone aux États-Unis : le secteur de la finance comme celui des grandes entreprises débordent ces dernières années d'engagements qui peuvent laisser croire à un changement de modèle rapide, et profond. Nous devons lire avec clarté les mouvements de fond. La responsabilité nous impose d'en dévoiler aussi les faux-semblants.

Si les entreprises comme Shell ou Total, deux firmes européennes comptant parmi les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre selon le Carbon Disclosure Project, s'engagent sur des trajectoires 1,5°C, la poursuite de leurs investissements dans de nouvelles exploitations d'énergies fossiles, ainsi par exemple que le projet gazier de Total en Arctique, montre que les vérités sont bien différentes des mots.

Ces entreprises peuvent-elles vraiment changer ? Ce n'est pas ce que laissent à croire les mises au ban de deux responsables de grandes entreprises françaises : Isabelle Kocher chez Engie, puis Emmanuel Faber chez Danone. Les raisons de ces départs sont obscures. Les décisionnaires, en premier lieu desquels les actionnaires, ne peuvent en effet les révéler ouvertement, tant elles sont inacceptables par quiconque soutient un modèle économique qui prendrait enfin soin de la planète. Loin de moi l'idée de faire de ces deux dirigeants des exemples modèles d'un capitalisme qui serait enfin paré de toutes les vertus, solidaires et écologiques.

Mais les faits sont clairs : la recherche du profit réduit à néant toute velléité d'un changement de modèle économique aussi rapide et profond que la préservation de la planète le requiert. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'appel du Parlement européen à établir, au plus vite, un devoir de vigilance des entreprises ainsi que de réformer au plus vite la gouvernance de ces dernières.

Le devoir de vigilance, c'est garantir qu'aucun produit, sur le marché européen, ne causera de violation des droits humains, des droits sociaux, des libertés publiques, ou du vivant. C'est garantir la responsabilité des entreprises, d'un bout à l'autre de leur chaîne de valeur. C'est modifier en profondeur la nature de l'économie mondiale, par une législation qui remet profondément en cause les tenants et les aboutissants actuels du libre-échange globalisé.



Marie Toussaint, députée européenne écologiste, juriste, fondatrice de Notre affaire à tous et initiatrice de l'[ecocidealliance.org], Alliance internationale des parlementaires pour la reconnaissance de l'écocide



©Parlement européen.

Il ne suffira pas. La réforme de la gouvernance des entreprises est elle aussi une nécessité, et une urgence. Elle permettra de renforcer le cadre limitant l'emprise des actionnaires sur les activités de l'entreprise, et il était temps. Car le rôle des entreprises n'est pas seulement de dégager du profit, il est aussi de s'inscrire dans une société harmonieuse, plus égalitaire, et qui ne détruise pas la capacité de l'humanité à habiter la Terre.

Mais au fond, c'est avec un droit pénal renforcé que nous permettrons réellement aux responsables d'entreprises souhaitant opérer la transition de le faire. Une application plus forte et réellement universelle des règles instituées par le Statut de Rome créant la Cour pénale internationale et condamnant les crimes contre l'humanité sera un atout essentiel pour mettre un coup d'arrêt définitif à toute tentative par des entreprises de faire appel par exemple au travail forcé.

La reconnaissance et la condamnation du crime d'écocide, c'est-à-dire des plus graves atteintes à la planète, est quant à elle urgente. Une fois ces responsabilités pénales établies, plus aucune raison ne pourra être soulevée par les actionnaires pour pousser les entreprises à persister dans la violation des droits et le dépassement des limites planétaires.

Malgré l'explosion de l'offre de produits d'investissement responsable ces dernières années et la volonté affichée des Français de donner « plus de sens à leur épargne », les particuliers restent encore très peu à investir dans des fonds ISR aujourd'hui, la faute notamment à une information trop souvent lacunaire de la part de leurs conseillers financiers.

Mais face à cette demande grandissante et poussés par une réglementation de plus en plus insistante, ces derniers se trouvent désormais dans la nécessité impérieuse d'intégrer à leur socle d'expertise des aspects relatifs à la finance durable. Pour répondre à ces nouveaux besoins, de nombreuses formations ont vu le jour ces dernières années, à la fois en initial, où la sensibilité des futurs professionnels pour ces sujets se manifeste davantage chaque jour, et en continu, des milliers de conseillers déjà en poste devant désormais monter en compétence.

EDITO
La rédaction.

Rédaction

Directeur de la Rédaction : Valère Corréard
Rédacteur en chef : Max Morgene
Journalistes et contributeurs :
Camille Dufétel, Max Morgene, Agathe Palaizines, Camille Prigent, Marie Vabre, Noam-Pierre Werlé, l'équipe de NOVAFL.
redaction@linfodurable.fr

Publicité

Responsable : Stéphanie Veaux
Chargée de développement : Charlotte Gripon
sales@linfodurable.fr

Communication, partenariats et abonnements

Responsable : Audrey Blain
Assistante : Sarah Boisdefer
communication@linfodurable.fr

Directeur de la publication

Damien Coméliau

SIRET : 84302348200014
©ID (www.linfodurable.fr)

Routage et diffusion

Sud Routage
110, route de Rouquairol - 30900 Nîmes

Impression

Magazine imprimé en France avec des encres à base végétale, sur du papier composé à 50 % de fibres recyclées, par Goubault Imprimeur certifié ISO 14001

Mise en page

Agence Apresta : Elodie Botte, Lucie Erouart
Stereva communication
Illustrations : Nathanaël Mikles

Trimestriel édité par la SAS Valdamis au capital de 123 000 euros,
siège social : 59, boulevard Exelmans 75016 Paris.
ISSN : 2681-1278

Toute reproduction, même partielle, des textes, infographies et documents parus dans ce numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur.



AVRIL-JUIN 2021

04-05 EN BREF

Des chiffres et des faits

06-12 DOSSIER

• Formation à l'ISR : un enjeu capital pour les conseillers financiers

• Le durable s'invite dans les formations académiques

14-15 ANALYSE

Les ETF prennent le virage de l'investissement responsable

16-17 PORTRAIT

Lucie Pinson : « Nous sommes très inquiets du développement d'une finance qui nous échappe totalement »

18-19 FOCUS RSE

Schneider Electric : « Le climat est l'affaire de la décennie »

20 ÇA EXISTE !

Le crowdfunding responsable

22 PERFORMANCES

Performances 2020 des fonds labellisés



01 Fil d'actu

Les pays riches surévaluent leurs financements de l'adaptation climatique
D'après une étude du Care International, les financements annoncés pour l'adaptation climatique seraient surestimés de près de 42 %.

La BCE crée un «centre du changement climatique»
La Banque centrale européenne entend donner l'exemple. D'après sa présidente Christine Lagarde, ce centre doit fournir « la structure dont nous avons besoin pour aborder le problème avec l'urgence et la détermination qu'il mérite ».

100 économistes appellent à annuler les dettes publiques détenues par la BCE
Dans une tribune, ils jugent cette mesure essentielle pour penser le monde d'après la pandémie de Covid-19. Le pacte serait le suivant : la BCE s'engage à renoncer aux 2500 milliards de dettes qu'elle détient, et les Etats investissent massivement dans la reconstruction écologique et sociale.

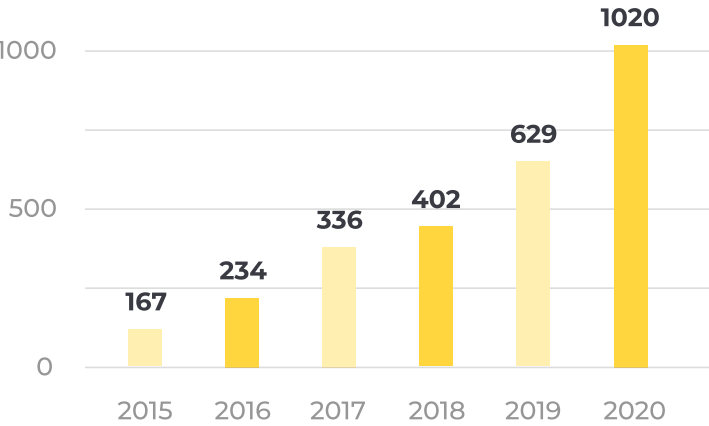
La Banque de France prévoit une sortie définitive du charbon en 2024
Après le désinvestissement du charbon, devraient suivre le gaz et le pétrole avec de critères d'exclusion plus stricts dès 2024 également.

L'économie et notre vision du monde doivent être repensées pour répondre à l'urgence climatique, selon l'ONU
Dans un rapport du PNUE paru début février, l'ONU recommande de prendre en compte la valeur de la nature dans les performances économiques, par exemple dans les indicateurs comme le PIB.

02 Le financement participatif franchit le milliard d'euros

En 2020, 1,02 milliard d'euros a été collecté sur les plateformes de financement participatif, soit une croissance de 62 % par rapport à l'année 2019, selon la dernière édition du Baromètre du crowdfunding en France publié par Mazars et l'association Financement Participatif France.

Évolution de la collecte, en millions d'euros



05 ESG : progression lente des petites sociétés de gestion

Selon le troisième baromètre Orientation IR d'EthiFinance, 26 % des sociétés de gestion de petite taille et de taille intermédiaire présentaient en 2020 un «degré de maturité ESG élevé», contre 19 % en 2019.

04 Engagements climatiques : les institutions doivent aller plus loin

Fin décembre 2020, la Banque de France et l'AMF constataient une « mobilisation croissante de la Place financière en faveur de la lutte contre le changement climatique et, en particulier, de l'objectif de décarbonation des portefeuilles ». Mais les deux organismes appellent à aller plus loin : en facilitant la traçabilité des engagements, ou en renforçant la transparence sur les méthodologies et les indicateurs d'impact retenus.

03 210 milliards de dollars

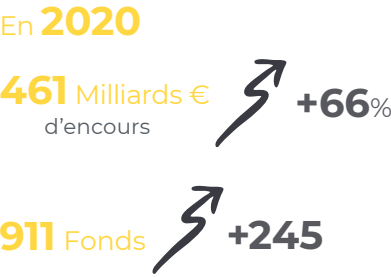
C'est le coût estimé des catastrophes naturelles qui se sont produites en 2020, selon une étude du réassureur allemand Munich Re. Ce sont les États-Unis qui héritent de la plus grosse part à payer, 95 milliards de dollars.



06 L'immobilier responsable prend de l'ampleur

En 2020, 98% des acteurs de l'immobilier d'investissement communiquent sur le déploiement d'une démarche ESG sur leurs investissements, et 75% d'entre eux se sont fixés des objectifs de réduction de leur impact climatique, selon le baromètre de l'immobilier responsable de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID).

07 Marché des fonds durables en France, selon Novethic



09 Accord de Paris : les entreprises européennes encore loin du compte

Les objectifs d'émissions déclarés par 1000 entreprises représentant environ 80 % de la valeur marchande en Europe sont en ligne avec une augmentation de la température de 2,7 °C d'ici la fin du siècle, selon le rapport Running Hot : Accelerating Europe's Path to Paris, publié par CDP Europe début mars.

Une autre étude*, réalisée par Oxfam, estime pour sa part que les entreprises du CAC 40 se situent sur une trajectoire à + 3,5°C.

*Climat : CAC degrés de trop, mars 2021

10 Entrée en application du SFDR

Les premières dispositions du règlement UE 2019/2088 (SFDR ou Disclosure) sont entrées en application le 10 mars. Celles-ci doivent notamment pousser les sociétés de gestion à afficher davantage de transparence sur la prise en compte des risques de durabilité dans les processus d'investissement.

11 Trop de financements nocifs pour le climat

Selon l'édition 2020 du Panorama des financements climat d'I4CE, les « investissements » climat (principalement réalisés dans les secteurs du bâtiment, des transports et de la production d'énergie) auraient atteints en 2019 48 milliards d'euros, contre 45 milliards en 2018. En revanche, les investissements fossiles ont également progressé, pour franchir le cap des 70 milliards d'euros.

« Les plans de relance verte pour les économies frappées par la pandémie sont une occasion à ne pas manquer pour accélérer la transformation »

Inger Andersen, directrice exécutive du programme des Nations Unies pour l'environnement.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FINANCE DURABLE SUR LINFODURABLE.FR



L'explosion de l'offre de produits d'investissement responsable, les attentes grandissantes du client final et la pression réglementaire mettent les conseillers financiers face à la nécessité d'une montée en compétence, sous peine de décrochage.

Difficile d'y échapper. En l'espace de quelques années, les notions relatives au développement durable ont largement investi la sphère financière et nombre d'acteurs, par conviction ou incités par une réglementation de plus en plus pressante, semblent avoir intégré la nécessité de rediriger une partie des flux de capitaux en faveur d'une économie plus verte. Ce changement de paradigme est particulièrement visible dans le secteur de la gestion d'actifs, où l'offre en matière de fonds d'investissement socialement responsable (ISR) s'intensifie chaque jour.

En témoignent les chiffres de Novethic, qui recensait début 2021 quelque 911 « fonds durables » ouverts aux particuliers sur le marché français - pour 461 milliards d'euros d'encours -, contre 704 en juin 2020 et 531 en juin 2019. Ou encore le nombre de fonds labellisés ISR, qui a récemment franchi la barre des 700. Désormais, tous les grands réseaux bancaires et d'assurance disposent d'une gamme ISR, et de nouveaux produits sont lancés ou convertis en permanence.



FORMATION À L'ISR

UN ENJEU CAPITAL POUR LES CONSEILLERS FINANCIERS

DOSSIER

Dans ce contexte de profonde mutation du marché et alors que l'offre renferme un large éventail de stratégies et de promesses différentes – et ce même au sein des produits labellisés –, les conseillers financiers auront fort à faire pour s'adapter.

D'autant qu'en face, la demande semble croître chez les particuliers, dont des enquêtes montrent régulièrement l'appétence pour des produits plus responsables. Selon le sondage annuel du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et de Vigeo Eiris, les Français étaient ainsi en 2020 plus de 60 % à déclarer accorder une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements. Dans une enquête similaire menée pour CPR AM et Insight AM, 44 % des sondés disaient même être prêts à investir plus de 30 % de leur épargne dans des produits d'investissement responsable.

« Reconnecter l'offre et la demande »

Des attentes grandissantes « qui se sont accentuées dans le contexte actuel de crise sanitaire » qui s'expriment également « sur le terrain », où l'on observe ces derniers temps un changement de comportement, relate Mimouna Boutchich, Responsable Épargne Financière à La Banque Postale : « Nous avons clairement constaté une bascule dans les mentalités de nos clients au cours de l'année 2020. Ils sont globalement plus réceptifs à l'argument d'une finance responsable et sont à ce titre de plus en plus vigilants sur le choix de leurs placements ». Pourtant, suggèrent les résultats des sondages, l'investissement responsable est encore loin de s'être imposé dans les pratiques d'épargne du très grand public : en 2020, ils n'étaient que 5 % à déclarer avoir

déjà investi dans un fonds ISR, en stagnation depuis trois ans. Une asymétrie qui semble trouver réponse au moins en partie dans le manque de promotion de ces produits de la part des établissements financiers. Ainsi, seulement 5 % des sondés disent s'être déjà vu proposer un placement socialement responsable par leur banque ou leur conseiller. « Il y a toujours un décalage entre la demande latente et le fait que les conseillers proposent peu ces produits, résume Thiên-Minh Polodna, chargé de mission au FIR. Pourtant, ces derniers demeurent les interlocuteurs privilégiés des épargnants pour les informer sur ces sujets ».

Problème : chez les intermédiaires financiers, les connaissances en matière de finance durable restent bien souvent lacunaires, rendant de facto la proposition de ce type de produits compliquée, voire impossible, observe Noureddine Aïchour, responsable de la formation chez Novethic : « Au sein des distributeurs de fonds, qu'il s'agisse des banques ou des assureurs, on constate une vraie cassure en interne entre les équipes, notamment ISR, qui ont créé les produits estampillés 'durable' et les conseillers chargés de les distribuer. Il est effectivement indispensable qu'ils soient formés à un nouveau type de dialogue avec le client sur les méthodes de gestion du fonds durable et les entreprises en portefeuille. Certains parlent des fonds de la même manière depuis 40 ans, c'est-à-dire en mettant les performances financières avant tout. Ils ne peuvent pas parler de performances ESG ».

« Certains parlent des fonds de la même manière depuis 40 ans, c'est-à-dire en mettant les performances financières avant tout. Ils ne peuvent pas parler de performances ESG ».



Une observation partagée par le FIR, qui rencontre régulièrement des CGP à travers la France : « Il y a un réel besoin de clarté vis-à-vis du jargon propre à l'ISR et sur la façon dont cela fonctionne exactement, reprend Thiên-Minh Polodna. Encore régulièrement, des conseillers nous demandent si une entreprise peut être ESG ou non, ou pourquoi certains fonds se déclarent ISR mais n'ont pas le label... ». « S'ils ne sont pas à l'aise avec le sujet, il y a peu de chances que les conseillers prennent les devants avec leurs clients, d'autant que ces derniers abordent peu spontanément le sujet », poursuit Coline Pavot, responsable de la Recherche Investissement Responsable à la Financière de l'Échiquier. « Si l'on veut que l'offre rencontre la demande et que tous les efforts en termes d'intégration ESG soient utiles, il est essentiel de combler ce gap ».

Face à ces enjeux, certains acteurs ont bien compris ces dernières années le besoin de formation et d'information à destination des conseillers. À commencer par les réseaux où l'offre est la plus mature en termes de produits : « Toutes les solutions que nous apportons sont, par construction, socialement responsables. À partir de là, il est évident qu'il va falloir monter en compétence en permanence sur ces sujets », explique Laurent Bouvier, Directeur du Développement de La Banque Postale Asset Management, qui a récemment terminé la conversion de l'ensemble de sa gamme de fonds ouverts à l'ISR.

« L'idée n'est pas de mettre les commerciaux en difficulté lorsqu'ils s'adressent à un client, ni que ce dernier puisse penser qu'il ne s'agit que d'une démarche marketing. Il est donc essentiel que les conseillers comprennent ce qu'ils font afin d'être en mesure d'expliquer un certain nombre de décisions de gestion et d'articuler une réponse cohérente et pertinente aux attentes des clients ».

En pratique, poursuit-il, la Banque Postale a mis en place une politique de formation de la force commerciale qui se décline en deux points clés : « Nous avons chez LBPAM une équipe commerciale qui intervient dans les régions, au sein du réseau LBP. Lors de ces interventions, nous faisons systématiquement une présentation de l'ISR : ce que c'est, pourquoi avoir choisi de faire labelliser l'ensemble de la gamme... Puis nous expliquons comment sont construits les fonds et ce que l'on va y trouver. Le second axe concerne l'École de la Banque et du Réseau, où sont formés les conseillers spécialisés en patrimoine (CSP) du groupe. Cette formation intègre un module spécifique sur l'ISR, où intervient un gérant ISR qui explique notamment la méthodologie appliquée en interne. Cela fait donc partie du cursus de base de tous les CSP de la Banque Postale ».

« L'ESG est pleinement intégré à notre stratégie d'investissement et à notre sélection de produits. En conséquence, nous nous attachons à ce que le sujet soit bien partagé par nos équipes », affirme Guillaume Brateau, directeur commercial de BNP Paribas Banque Privée, qui constate ces derniers mois une accélération de la demande, marquée par le succès de l'offre de gestion sous mandat 100 % ISR.

« Nos clients nous interrogent de plus en plus sur ces sujets, et cela nous pousse à former nos équipes et à communiquer de manière plus appuyée sur ces thématiques ». Un accompagnement qui passe cette fois par l'intégration régulière de modules consacrés à l'ISR et à l'ESG au sein de la plateforme de formation maison et au parcours de certification obligatoire pour tous les banquiers privés mais aussi, indirectement, par la mise en place du questionnaire de profil « myImpact » proposé systématiquement aux clients et directement corrélé aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. « Concrètement, nous invitons le client à s'interroger sur les sujets auxquels il est le plus sensible en matière de développement durable, et nous définissons un profil selon son degré de conviction. En fonction de ce profil, nous avons cartographié l'ensemble de notre offre pour pouvoir proposer une allocation correspondant le mieux à cette conviction », détaille Guillaume Brateau. « Bien entendu, nous formons nos équipes à ce questionnaire et à la méthodologie qui l'accompagne via des formations ponctuelles tout au long de l'année ».

En parallèle, les sociétés de gestion très actives sur ces questions représentent des interlocuteurs propices, et certaines ont d'ailleurs formalisé des initiatives en termes de formation. C'est le cas par exemple de la « *Candriam Academy* », une plateforme en ligne gratuite créée en 2017 par Candriam et articulée autour de huit modules « cœurs », complétés récemment par un module consacré à l'économie circulaire. « Ces huit modules adressent les fondamentaux de l'ISR, décrit David Czapryna, responsable du développement ESG chez Candriam. Nous commençons par des définitions et un point sur les grands défis du développement durable, puis nous parlons notamment de l'impact financier de l'ISR ou de la façon de reconnaître une 'bonne stratégie', en donnant des éléments objectifs (labels, *ratings*, mesures d'impact...) qui peuvent permettre à un investisseur de se faire une idée sur la qualité d'un investissement ». Initialement proposée en deux langues, la plateforme est désormais accessible en six langues et s'adresse à une multitude d'acteurs, allant des institutionnels aux épargnants, en passant bien sûr par les réseaux de distribution et conseillers financiers. « Cela a démarré lentement, se souvient David Czapryna, mais depuis un an c'est vraiment en train d'accélérer. Nous en sommes aujourd'hui à 5800 membres dans une trentaine de pays différents. D'ailleurs dans certains d'entre eux, des banques privées et des réseaux de distribution l'ont même intégrée dans leur cursus interne ».

Réglementation pressante

Au-delà de la « simple » nécessité de connecter une offre et une demande fleurissantes, c'est aussi pour des raisons réglementaires que les intermédiaires financiers font face à l'impératif d'une montée en compétence. Promulguée en 2019, la loi Pacte impose depuis 2020 à tous les contrats d'assurance-vie de proposer au moins une Unité de Compte (UC) labellisée ISR, verte ou solidaire et, à partir de 2022, une UC de chacune de ces catégories. Elle prévoit en outre une information accrue sur la part d'UC labellisées proposées dans les contrats, mais aussi sur la politique d'investissement responsable pour les fonds en euros, poussant les distributeurs d'assurance à se pencher sur ces questions. D'autant qu'à côté, la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA) oblige à la formation des conseillers clients sur leur devoir de conseil, rappelle Corinne Amori Brunet, Directrice stratégie et développement chez Novethic, qui a vu ces derniers mois exploser la demande en termes de formation.

« Il a été primordial pour les grands assureurs de mettre en place des actions de formation permettant à leurs réseaux d'agents et de commerciaux de pouvoir apporter du conseil sur les produits à filtre ESG ou à dimension durable », poursuit Nouredine Aïchour, qui anime avec son équipe des sessions de formations prenant la forme d'un jeu de rôle : « L'idée est de fournir sur un temps relativement court des formations qui permettent aux apprenants d'acquérir les fondamentaux des approches de gestion ESG et de comprendre les particularités des produits disponibles aujourd'hui. Nous commençons donc par dresser un panorama de la finance durable, puis nous nous attardons sur le jargon métier et le jargon produit. Après ce rappel général, nous réalisons une mise en situation, avec d'un côté des clients aux profils et attentes spécifiques et de l'autre les conseillers ».

Dans les prochains mois, les évolutions réglementaires à venir en France et Europe en matière d'ESG et de transparence influenceront d'autant plus le quotidien des conseillers financiers, indique Guillaume Brateau. « Dans le cadre de MiFID II, les sujets de l'ESG vont être intégrés dans les questionnaires de connaissance et d'expérience que nous transmettons régulièrement à nos clients. Je pense qu'il sera impossible d'exercer ce métier sans avoir le bon niveau de connaissance, que ce soit en termes de labels ou de réglementation. Cela ne veut pas dire que l'on est soi-même convaincu, mais ne pas comprendre ces mécanismes ne sera tout simplement plus possible ».

Lancée en 2019 par La Financière de l'Échiquier, l'Ecole de l'ISR vise également la formation des conseillers financiers, et particulièrement les CGP et banquiers privés des réseaux partenaires. D'une durée de quelques heures, elle se structure en trois parties : « La première concerne le b.a.-ba, détaille Coline Pavot. Ensuite vient une partie sur les préjugés autour de l'ISR, à commencer par l'idée d'une moindre performance. Enfin, la dernière étape consiste à donner des outils aux conseillers pour sélectionner un 'bon' fonds ISR : quels sont les critères à analyser, quelles sont les questions à poser aux sociétés de gestion pour tester la solidité des *process* présentés. Nous faisons évoluer la formation en produisant régulièrement de nouveaux contenus, par exemple sur les aspects réglementaires ou l'impact, l'idée étant que le programme ne soit pas statique, mais qu'il évolue avec le marché, l'actualité et les intérêts de nos partenaires. »

Plus globalement, le cadre réglementaire « va inciter l'ensemble des acteurs financiers à s'engager sur cette voie », poursuit David Czapryna : « Avec l'entrée en vigueur le 10 mars du règlement *Disclosure*, ou 'SFDR', ou l'arrivée prochaine de la taxonomie, il va devenir difficile de proposer de la gestion sans aucune notion ESG ». Une infusion dans le paysage *mainstream* qui implique que l'ensemble des conseillers comprennent les implications de ces réglementations et plus globalement de ce qu'est un produit finance durable.

En France, l'AMF s'est également penchée sur le niveau de connaissances des professionnels en faisant évoluer l'examen général pour « sa » certification. Celui-ci comprend ainsi désormais 15 questions (sur 120) portant sur la finance durable, contre 4 sur 115 auparavant. Obligatoire entre autres pour tous les « vendeurs » de produits d'investissement, celle-ci pourrait contribuer à une élévation du socle minimum de connaissances chez les conseillers ainsi qu'à une relative normalisation sur certaines définitions. À côté, l'AMF lancera également une nouvelle certification en finance durable validée par un examen spécifique et dont les questions porteront notamment sur la terminologie, le cadre réglementaire ou encore les enjeux ESG. En parallèle, les ressources mises à disposition par de nombreux acteurs se diffusent massivement ces derniers mois sous différents formats (MOOC, podcasts, webinaires, guides...) et participent à la montée en puissance de ces sujets chez toutes les parties prenantes. Si la dynamique semble bien entamée, reste à savoir si les dispositifs déployés et les politiques mises en place seront suffisants pour répondre aux attentes à la fois d'une clientèle plus jeune et plus exigeante, mais aussi de futurs professionnels particulièrement sensibles à ces questions. « Il s'agit d'un facteur de fidélisation à la fois des clients mais aussi des collaborateurs, insiste Guillaume Brateau. Je suis convaincu qu'il s'agira d'un critère d'attractivité pour les banquiers privés qui arriveront sur le marché dans les prochaines années ».



L'ESG AU CŒUR DE LA GESTION

Anne-Claire Abadie, gérante et analyste ESG et Sabrina Ritossa Fernandez, analyste ESG, parlent de la place fondamentale de l'ESG dans les processus de gestion de Sycomore AM.



L'ESG S'INVITE DÉSORMAIS DANS LES DISCOURS DE LA PLUPART DES ACTEURS DE LA GESTION D'ACTIFS. EST-CE DEvenu INCONTOURNABLE ?

On ne peut plus éviter le sujet. D'un point de vue pragmatique, il est essentiel d'avoir une compréhension des **enjeux ESG** parce qu'ils ont une influence sur les **performances économiques et boursières** des entreprises : considérer ces aspects revient à prendre en compte des facteurs de risques et d'opportunités, et donc à bien faire son travail de gérant. Il s'agit d'un premier palier, mais le deuxième grade consiste à avoir une conviction assez forte pour aller vers des propositions qui sont davantage **porteuses de sens**, en privilégiant les activités que l'on considère vertueuses en matière d'impacts environnementaux et/ou sociétaux. Aujourd'hui, cette **gestion de conviction** ne concerne qu'une part marginale des acteurs financiers.

DE QUELLE FAÇON L'ANALYSE ESG EST-ELLE AUJOURD'HUI INTÉGRÉE DANS L'ENSEMBLE DE VOS *PROCESS* DE GESTION ?

La colonne vertébrale de notre analyse est un outil appelé **SycoValo**. Il s'agit d'une base de données centralisant l'ensemble des informations financières et extra-financières passées, présentes et prospectives des entreprises suivies. Cet outil est utilisé par tous les analystes-gérants de Sycomore AM. Il intègre notre **modèle d'analyse fondamentale SPICE**, qui combine critères financiers classiques et critères ESG et qui permet d'évaluer **systématiquement** les entreprises sur la base de leurs relations avec leurs différentes parties prenantes (*Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment*) en leur attribuant une note. Cette note SPICE a un **impact direct** sur les décisions de gestion, puisqu'elle peut servir de critère d'éligibilité pour intégrer un portefeuille et influence la prime de risque et les objectifs de cours cibles. En fonction des stratégies des fonds, l'articulation peut différer : en plus d'exiger une note minimum SPICE dans sa sélection des valeurs, le fonds **Sycomore Eco Solutions*** intègre par exemple un critère spécifique exigeant quant à la contribution environnementale nette des entreprises en portefeuille, quand d'autres insisteront davantage sur la bonne gestion du capital humain.

COMMENT CETTE POLITIQUE SE TRADUIT-ELLE DANS LE QUOTIDIEN DES ÉQUIPES DE GESTION ?

Il y a au sein de chaque équipe de gestion une **compétence ISR**, incarnée par un gérant-analyste et des analystes ESG, souvent spécialisés sur des thématiques spécifiques. Cette **interaction permanente** se traduit également dans l'organisation : les équipes sont regroupées par stratégie et les réunions avec les entreprises se font systématiquement en présence des analystes ESG. Dans le cadre de nos points quotidiens, nous évoquons aussi bien les résultats financiers que les informations liées aux **enjeux de développement durable**.

DE QUELLE FAÇON ACCOMPAGNEZ-VOUS LES COLLABORATEURS POUR QU'ILS MONTENT EN COMPÉTENCE SUR CES SUJETS ?

Il est essentiel que tout le monde comprenne ce que l'on fait et pourquoi on le fait, car plus on saisit le sens de ces sujets et plus on est capables de les expliquer et de les mettre en valeur. Au-delà de nos échanges quotidiens avec l'ensemble des équipes (gestion, commerciaux, marketing, middle office...), nous organisons de façon régulière des **sessions de formation** afin de sensibiliser tous les collaborateurs à la méthodologie SPICE et aux enjeux de développement durable. Cela participe également à nous former tous aux enjeux que recouvre la mission de Sycomore AM, à savoir **investir pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes**.

« Dans nos points quotidiens, nous évoquons aussi bien les résultats financiers que les informations liées aux enjeux de développement durable. »

LA POURSUITE DE CETTE MISSION PASSE ÉGALEMENT PAR LA SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS AUX ENJEUX DE LA FINANCE RESPONSABLE. QUELLES INITIATIVES AVEZ-VOUS MISES EN PLACE À CET EFFET ?

Nous constatons ces dernières années une demande grandissante de la part des investisseurs et notamment du grand public en faveur de produits d'investissement plus responsables. Pour répondre à ces attentes, il est impératif que les conseillers en gestion de patrimoine, entre autres, comprennent et intègrent les enjeux liés à l'ESG. Ils nous sollicitent d'ailleurs de plus en plus sur ces sujets. Nos équipes commerciales et de gestion sont sur le terrain, à leur rencontre, pour **partager notre vision de la finance** et les sensibiliser à la fois au caractère essentiel de l'investissement responsable pour participer chacun à notre niveau à développer une économie durable, mais aussi à la méthodologie que nous avons développée au fil du temps pour être **crédible** en la matière.

* Le fonds n'offre aucune garantie de rendement ou de performance, et présente un risque de perte en capital



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR
SYCOMORE-AM.COM**



LE DURABLE S'INVITE DANS LES FORMATIONS ACADÉMIQUES

Les futurs professionnels se forment bien différemment des générations précédentes sur les questions de durabilité. La pression s'intensifie pour intégrer les enjeux ESG dans l'exercice de leurs métiers. Le dialogue entre conseillers financiers et clients change. Les aspirations des épargnants, plus séduits par l'investissement responsable (IR), se confirment. Universités et écoles intègrent davantage ces nouvelles règles du jeu dans leurs programmes, bien que des progrès demeurent à accomplir.

Par Marie Vabre



Pour préparer les acteurs de la finance, la banque, l'assurance et la gestion de patrimoine de demain, les établissements supérieurs intègrent un peu plus chaque année le développement durable, la RSE, les critères extra-financiers et l'ISR dans leurs parcours, à des degrés très différents : formations diplômantes et certifiantes, modules, cours, conférences, notions, MOOC (*Massive Open Online Course*) ou SPOC (*Small Private Online Course*). Dans le secteur purement financier, de nouveaux métiers plus proches des enjeux de responsabilité se développent.

Les établissements pionniers mettent sur la voie de l'ESG

Créée en 2007, l'Initiative de Recherche *Finance Durable et Investissement Responsable* est l'une des premières au niveau mondial. Codirigée par Sébastien Pouget de l'Université Toulouse 1 Capitole et Patricia Crifo de Polytechnique (hébergée à l'Institut Louis Bachelier), elle jouit d'une réputation internationale. Cette initiative a infusé dans l'ensemble du Master de Finance de l'Université Toulouse - Capitole, joint entre Toulouse School of Management et Toulouse School of Economics. Il comprend trois spécialités : *Financial Markets and Risk Evaluation*, *Corporate Finance et Finance and Information Technology*. « En lien avec la finance responsable, les étudiants se destinent principalement vers la gestion de portefeuilles ou l'analyse intégrant éléments financiers et extra-financiers. Nous observons un nombre important de stages sur ces questions et c'est un domaine qui attire de plus en plus nos étudiants », décrit Sébastien Pouget. La finance responsable est intégrée dans le cursus standard, enseignée par des académiques et des professionnels. Par exemple, en Master 2, dans le cadre du cours *Asset Management and Trading*, il y a 6h sur les stratégies d'IR avec cas pratique ; en *Psychology of Finance*, 3h sur les motivations pour l'IR ; en *Financial Analysis*, 6h sur l'analyse ESG des entreprises ; en *Advanced Corporate*

Finance, 6h sur la quantification de l'exposition aux risques climatiques ; en *Derivatives*, 6h sur la régulation et ses enjeux, les produits structurés responsables et le *greenwashing*.

A l'Université de Paris-Dauphine, de nombreuses formations sont directement concernées par les concepts de durabilité et les notions extra-financières, qu'ils soient plus généralistes ou spécialisés. La chaire *Finance & Développement Durable de Dauphine / Polytechnique*, créée en 2007 par Jean-Michel Lasry et Pierre-Louis Lions, fait également partie des pionnières. Hébergée à l'ILB, elle travaille sur la gestion du risque climatique dans les portefeuilles d'investissement, entre autres. Dauphine pilote également les chaires : *Économie du climat*, *Comptabilité écologique*, *Finance des Marchés d'énergies*.

Un SPOC *Éthique, Responsabilité Sociale, Développement Durable* est désormais obligatoire pour les étudiants de tous les cursus. Sophie Schiller, professeur de droit privé, dirige notamment les Master 2 Droit du patrimoine professionnel et l'Executive Master Compliance. Membre de la Commission des sanctions de l'AMF, elle a participé à la rédaction la loi Pacte et de la loi relative au devoir de vigilance. « Ces formations ne sont pas directement concernées par l'IR, mais les enjeux ESG sont transverses. Ils sont abordés en particulier sous l'angle de la conformité extra-financière », précise-t-elle. KEDGE Business School, pionnière en Europe, est la seule actuellement à avoir été aussi loin dans l'intégration approfondie de la durabilité en finance, dans un diplôme. Le MSc Sustainable Finance a été créé en 2016 par Christophe Revelli, titulaire de la chaire Finance reconsidérée : aborder le développement économique durable de KEDGE/CANDRIAM. « Nous enseignons, au sein de programmes génériques Finance / Économie, les sujets de finance durable depuis une dizaine d'années en modules spécifiques.

Nous avons des chaires sur le sujet, un centre de recherche dédié, un réseau international - PoCFin, et nous sommes coordinateurs du SDSN France en Finance Durable (Le réseau des solutions pour le développement durable) », rappelle l'enseignant-chercheur. « Nous avons décidé de créer un Master totalement dédié aux enjeux ESG pour trois raisons : la transformation des métiers financiers autour des enjeux de durabilité et la croissance du marché de la finance durable ; notre expertise en recherche qui nous a poussés à proposer également des contenus pédagogiques ; notre propre responsabilité d'enseignants de former les générations d'étudiants aux enjeux sociétaux du monde de demain, être innovants et remettre en question notre manière d'enseigner la finance », résume-t-il. Les principaux métiers ciblés : analyste intégré / ESG, *corporate governance analyst*, *sustainability risk advisor*, auditeur environnemental ou social, gérant de portefeuilles durables / ISR, investisseur d'impact, consultant en stratégie ESG, analyste et recherche en structuration de *green / sustainable bonds*... Les enseignants sont des chercheurs et des professionnels.

Un nombre important d'enseignants-chercheurs en finance de l'IAE Clermont Auvergne sont membres de la chaire de recherche Valeur & RSE. Lancée par Sylvain Marsat et Benjamin Williams, elle vise à étudier les liens entre performance sociale et environnementale des entreprises, et leur valeur économique et financière. Le Master 2 Marchés Financiers de l'IAE Clermont Auvergne a inclus le sujet à partir de 2012, avec un cours de 18h sur le thème de la finance durable. « Cela fait presque 10 ans que nos étudiants sont formés sur ces sujets ! Il leur est demandé d'analyser et de présenter un cas de problème éthique en finance, mais également de construire un portefeuille sous contrainte ESG », nous explique Guillaume Pijourlet, Responsable du Master et Maître de conférences. « Cette année, ils ont notamment travaillé sur l'impact des catastrophes naturelles sur la volatilité des marchés actions, l'impact des critères ESG sur la performance de portefeuilles, les motivations des investisseurs envers les titres verts, etc. », décrit-il.

Mobiliser toutes les formations pour la responsabilité sociale et le climat

L'Ecole des Ponts Paris Tech a créé un programme d'un semestre, « Sustainable and Green Finance », au sein du département Sciences économiques, gestion, finance pour former des ingénieurs-managers de haut niveau qui seront amenés à évoluer au sein de directions stratégiques, de banques, de cabinets de conseil ou d'institutions publiques nationales et internationales. Le MS Stratégies Financières et Investissements Responsables d'Audencia, créé il y a six ans, est également à signaler. D'autres formations en finance intègrent l'IR, à moindre échelle. L'iaelyon School of Management, par exemple, propose un Master Ingénierie financière et transactions. Un cours sur la finance responsable a d'abord été intégré, puis un module entier depuis quelques années. Piloté par Marco Heimann, enseignant-chercheur spécialisé sur ce domaine, il fait intervenir Grégoire Cousté, Secrétaire général du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et Nicolas Jacob, Asset Management / Equity Fund Manager & Head of ESG Research chez ODDO BHF. « Les réglementations européennes vont dans le sens de ce qu'on a commencé à développer dès 2014. C'est un sujet qui a le vent en poupe chez les étudiants et les employeurs. Il sera reconduit et développé davantage, à partir de 2022 », prévoit Marco Heimann.

Autre signal fort de cette avancée, Finance for Tomorrow, branche de l'association Paris EUROPLACE, a labellisé le Master d'Analyse Financière Internationale de NEOMA Business School, en septembre 2020. Près de 40 étudiants sont actuellement inscrits dans ce cursus reconnu au niveau international par le classement du *Financial Times*.

« A terme, chaque enseignant-chercheur, dans sa spécialité, sera amené à faire le lien avec la durabilité dans ses matières. Nul ne devrait avoir vocation à enseigner une finance irresponsable ! »

« Notre démarche a été d'inclure, pour chaque grande thématique financière, une brique durable », explique Natacha Boric, Chargé de Mission de Finance for Tomorrow. « Cette approche vise à intégrer la durabilité dans le cœur de la formation des acteurs financiers, sans distinction forte entre les compétences classiques et les connaissances ESG. L'idée est bien que toute la finance et tous les professionnels doivent être formés aux enjeux de durabilité, pour transformer l'économie et la définition même de la croissance sur le long terme ». Par ailleurs, l'EDHEC ouvre un MSc in Climate Change & Sustainable Finance anglophone, en juillet 2021. De plus, l'ESCP lance une spécialisation en finance durable accessible aux étudiants de son parcours initial, en 2^{ème} année, à la rentrée prochaine.

Certaines écoles ont annoncé la diffusion des dimensions sociétales et environnementales dans tous les cours. Parmi elles, Essec, Sciences Po et Polytechnique ont déployé des plans ambitieux de transformation. C'est également le projet d'Excelia, ex-Sup de Co La Rochelle et Escem (École supérieure de commerce et de management). Elle propose notamment un MSc Banque-Assurances, Gestion de Patrimoine et Immobilier.

« On s'attache à ce que 100% de nos étudiants, quel que soit le programme, aient suivi un enseignement sur la RSE, à un moment ou à un autre, donc quelques heures sur la finance responsable et, dans certains cursus, un cours complet sur le sujet », explique Pierre Baret. « A terme, chaque enseignant-chercheur, dans sa spécialité, sera amené à faire le lien avec la durabilité dans ses matières. Nul ne devrait avoir vocation à enseigner une finance irresponsable ! », conclut-il.



Les futurs CGP à la traîne ?

Dans l'écosystème financier, les CGP qui sont les principaux interlocuteurs des épargnants, ont un rôle très important pour la diffusion de l'ISR. Les futurs professionnels peuvent passer par un Master 1 en banque, finance, sciences économiques, avant d'intégrer une spécialisation pour devenir conseillers en banque ou en cabinet, *family officer*, ingénieurs patrimoniaux, etc. Ils seront donc de plus en plus amenés à se familiariser avec les principes d'une offre responsable. « Pour les CGP, l'intérêt envers l'ISR est très récent, sauf pour un segment particulier des family officer qui s'y intéressent depuis longtemps, par le biais de la philanthropie », observe Nicolas Mottis, Directeur de l'Executive Master de Polytechnique, où il enseigne la Gouvernance d'entreprise et finance durable. L'enseignant-chercheur est également membre du Comité scientifique du label ISR et administrateur du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) : « De plus en plus de CGP viennent s'acculturer au FIR. Il y a gros enjeu de formation pour les réseaux de distribution, que ce soit les gestionnaires de fortunes ou une clientèle privée. C'est en train d'arriver. Les étudiants de grandes écoles auront tous été exposés au sujet d'une façon ou d'une autre, d'ici quelques années. Leurs attentes sont fortes », poursuit-il.

Transformation progressive des cursus

C'est visible, au fil du temps, les cursus académiques se transforment. « Certains intègrent quelques contenus dans des parcours finance classiques, d'autres créent des « tracks » spécialisés de 3 ou 4 cours dans des formations classiques. Certains nous suivent en ouvrant des masters dédiés (une ou deux universités / écoles en Europe) », observe Christophe Revelli de KEDGE. « Il y a une offre grandissante sur la formation continue et professionnelle en France notamment, plus rapide que la formation initiale, via des organismes professionnels spécialisés en durabilité ou en finance, voire des universités. Mais l'offre est encore trop faible par rapport à l'importance des besoins et la demande croissante. Le marché et les métiers financiers évolueront si la formation des profils évolue, la question de l'éducation est clé en ce qui concerne les enjeux de durabilité. Elle doit être centrale et transversale dans tous les cursus », conclut le responsable du MSc Sustainable Finance.

Le think tank The Shift Project avait soulevé des lacunes au sein du supérieur sur les sujets climat-énergie, dans son rapport de 2019. A l'époque, seulement 11 % des formations, tous domaines confondus, abordaient ces enjeux de manière obligatoire. « Il importe que les professionnels du secteur financier français puissent acquérir des connaissances en finance climat, et ce, de façon généralisée et adaptées aux différents métiers, dès la formation initiale, puis tout au long de la carrière », déclarait-il.

Parmi les Masters / MS / MBA en Gestion de Patrimoine les mieux classés selon Eduniversal, se trouvent le MS Patrimoine et Immobilier, spécialisation Gestion de Patrimoine de KEDGE et le Master 2 Finance Parcours Gestion de Patrimoine de l'IAE Clermont Auvergne. Au sein de ce dernier : « La sensibilisation à l'approche ISR / ESG se fait dans le cadre d'un cours sur l'allocation d'actifs et les sélections de fonds, depuis 3 ans. Pour le moment, nous ne prévoyons pas de cours entier. C'est la conviction du client final qui fait la demande vers des investissements responsables. Ce n'est pas le CGP qui est moteur », affirme Lionel Tixier, Directeur de ce Master. Autre exemple d'une intégration plus diffuse, le MBA 2 Gestion de Patrimoine & Family Office de Financia Business School fait intervenir Philippe Zaouati, DG de Mirova, pour une conférence sur la finance durable, sous le prisme des risques.

Le think tank et Finance for Tomorrow (F4T) travaillent ensemble sur la mobilisation des formations académiques sur le climat, bien conscients que les écoles et les universités s'inscrivent dans le temps long du changement. « Nous avons eu l'opportunité de rencontrer beaucoup de personnalités académiques inspirantes qui développent de véritables innovations dans les formations, en s'appuyant d'ailleurs en premier lieu sur leurs professeurs les plus engagés, et qui portent une dynamique majeure de transformation », décrit Natacha Boric, Chargée de Mission pour F4T.

Associée au cabinet de recrutement Birdeo, l'association a mené une étude sur les métiers de la finance durable. « La formation des professionnels sera primordiale pour transformer l'économie en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris. Cette réalité s'applique à la stratégie d'entreprise, à la structuration des produits, à l'investissement et à l'analyse de risques, mais aussi à la distribution et à la commercialisation. L'étude souligne une discontinuité dans la chaîne de valeur en raison d'un manque de formations destinées aux CGP », conclut Natacha Boric. Des pistes sont proposées pour préparer les professionnels aux connaissances et compétences à acquérir. Ces recommandations exploratoires seront enrichies au fil du temps.



L'INTÉGRATION DES ODD, UN PAS DE PLUS DANS NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Fort de son engagement historique d'investisseur responsable, Aviva Investors France (AIF) développe une gamme de solutions visant à contribuer positivement aux Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies. En canalisant les flux de capitaux vers des entreprises qui favorisent l'émergence d'un monde durable et plus inclusif, AIF offre aussi à ses clients des solutions d'épargne qui font sens.



Sophie Rahm, Responsable ESG et Baptiste Buisson, Directeur de la gestion des mandats, solutions et ESG d'Aviva Investors France nous en disent plus.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DES NATIONS UNIES ONT ÉTÉ LANCÉS EN 2015. POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER POURQUOI ?

Sophie Rahm - Les dirigeants de 197 pays des Nations-Unies ont adopté en septembre 2015 les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer à tous la prospérité. Au nombre de 17, avec pour chacun plusieurs cibles d'amélioration, les ODD visent à inciter les États, le secteur public mais aussi le secteur privé, la société civile et chacun d'entre nous à agir en faveur d'un avenir durable. L'ambition est de taille : selon les Nations Unies, le financement pour atteindre les ODD d'ici à 2030 est estimé à 2500 milliards de dollars par an uniquement dans les pays en développement.

QUEL EST LE RÔLE DE L'INDUSTRIE DE LA GESTION D'ACTIFS ?

Baptiste Buisson - Il reste encore beaucoup à faire pour encourager les entreprises et leur donner les moyens de créer des solutions innovantes en faveur du progrès vers les ODD, et ce à une échelle et à un rythme suffisamment important pour avoir un impact sur le long terme. Les investissements nécessaires sont aussi gigantesques. Les États et le secteur public ont, bien sûr, un rôle central en matière de financement mais le secteur privé dispose d'un potentiel bien plus important encore. Le monde de la Finance, et notamment l'industrie de la gestion d'actifs, peut, et doit, orienter les flux de capitaux privés vers les entreprises qui produisent des biens et des services contribuant positivement aux ODD.

Information importante : Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est sis 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Sauf indication contraire, les points de vue et les opinions exprimés dans le présent document sont ceux d'Aviva Investors France. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des OPC gérés par Aviva Investors France à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. FA20/0130/16122021

QUELLES SONT LES AMBITIONS D'AVIVA INVESTORS FRANCE ?

Baptiste Buisson - Nous intégrons déjà les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans nos stratégies d'investissement et 17 de nos fonds ont obtenu le Label ISR français (à fin 2020) tandis que d'autres sont en cours de labellisation. Pour aller encore plus loin, certaines de nos stratégies reposent sur la contribution positive à certains ODD. Notre ambition est de développer cette gamme de fonds thématiques dits « à impact ». Les solutions d'investissement basées sur des ODD, c'est-à-dire sur des enjeux concrets et lisibles pour tout un chacun, peuvent, parallèlement à la recherche d'un rendement financier, donner du sens aux placements de nos clients, notamment dans la perspective de la constitution d'une épargne de long terme en vue de financer une retraite ou des projets de vie.

COMMENT LES ODD SONT-ILS INTÉGRÉS DANS UN PROCESSUS DE GESTION ?

Sophie Rahm - Tout d'abord, nous avons classé ces 17 ODD en trois piliers durables qui définissent notre stratégie produits : l'amélioration des conditions de vie des individus, la préservation des ressources de la planète et l'atténuation des effets du changement climatique. Notre équipe de recherche thématique travaille avec nos équipes de gestion pour développer des stratégies d'investissement capables d'accompagner la transition vers un avenir durable axées sur ces trois piliers. À la lumière de la thématique d'investissement d'un fonds, l'équipe de gestion va sélectionner des entreprises dont les biens et les services ont un impact neutre ou positif sur les ODD avec l'aide des scores fournis par ISS OEKOM, un fournisseur de référence de données d'impact. Un filtre d'exclusion est aussi appliqué pour éliminer les secteurs incompatibles avec les ODD (tabac, énergies fossiles, entreprises ayant des problèmes réputationnels). Une fois les entreprises pré-sélectionnées, l'équipe de gestion affine sa sélection sur la base des critères financiers mais aussi extra-financiers (ESG). Sélectionner des entreprises apportant des solutions pour atteindre les ODD, c'est aussi s'assurer que leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont satisfaisantes.



**RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ DE
L'ARTICLE ICI :**



LES ETF PRENNENT LE VIRAGE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ANALYSE

En quelques années, le marché des ETF intégrant des critères extra-financiers ou affichant des thématiques durables s'est imposé comme un segment incontournable. Sa croissance est soutenue par une forte appétence des épargnants pour l'investissement responsable, par le virage vert engagé par les gérants, ainsi que par l'arrivée de nouvelles réglementations ambitieuses.

Par Camille Prigent

Longtemps boudés par les gestionnaires d'actifs européens, les ETF semblent avoir pris leur revanche. En 2020, la collecte a franchi la barre des 100 milliards d'euros en Europe sur ces instruments de gestion passive, portant leur encours à plus de 1.000 milliards d'euros. La crise du Covid-19 semble avoir accéléré ce marché, le segment des ETF responsables tirant particulièrement son épingle du jeu. Les fonds indiciels s'appuyant sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont vu bondir leur encours de 137% en 2020, pour atteindre 90,4 milliards d'euros. Ils représentent aujourd'hui 8,6% des actifs des ETF en Europe, selon les chiffres de Morningstar, leur proportion grossissant à vue d'œil. S'ils sont de plus en plus présents dans les portefeuilles des Français, les ETF restent peu connus du grand public malgré des vertus indéniables pour les investisseurs.

« Un ETF est un fonds coté en Bourse dont l'objectif est de suivre à la hausse comme à la baisse l'évolution de la performance d'un indice, net de frais », résume Isabelle Bourcier, responsable des gestions quantitative et indicielle chez BNP Paribas Asset Management. Les indices sont des paniers d'actions ou d'obligations, dont la composition peut être répliquée par un fonds indiciel. Ils servent aussi aux fonds de gestion actifs, qui vont comparer leurs performances à des indices de référence. En 2020, l'Index Industry Association dénombrait 3,05 millions d'indices boursiers dans le monde.

Liquidité et diversification

Lorsqu'il investit dans un ETF, l'épargnant va donc acheter la part d'un fonds qui réplique un indice de marché. En un seul placement, il pourra être exposé à un grand nombre de titres boursiers, le nombre de lignes allant de 50 à plus de 1.500 pour les plus gros fonds. « Les avantages de l'ETF sont multiples : les frais de gestion sont faibles, on connaît en temps réel et en permanence leur composition et ils sont très liquides, pouvant être achetés ou vendus aussi facilement qu'une action », explique François Millet, responsable stratégie et innovation ETF chez Lyxor Asset Management. La liquidité des ETF est assurée par des *market makers*, dont le rôle est de faire en sorte que l'épargnant puisse acheter ou vendre à tout moment une part de son ETF. La fidélité de l'ETF à son indice est quant à elle surveillée par des participants autorisés, qui vont faire en sorte que le cours de l'ETF suive au plus près la valeur de l'indice qu'il réplique. « S'il y a beaucoup d'échanges, le prix de la part de l'ETF peut être amené à dévier de la valeur du panier, explique Fabrice Riva, professeur de finance à l'Université Paris-Dauphine. C'est là qu'interviennent les participants autorisés, dont le rôle est de rétablir la valeur de la part. » L'objectif est de minimiser la *tracking error* de l'ETF, c'est-à-dire sa divergence par rapport à l'indice. Mais attention : cette réplification signifie que le fonds indiciel suivra son indice à la hausse comme à la baisse. « L'épargnant reste exposé aux risques de marché, souligne Isabelle Bourcier. Il faut garder à l'esprit que le gérant ne cherche pas à faire mieux que l'indice, mais à faire comme. »

L'impact des ETF sur le marché financier

Les travaux académiques sur les ETF ne sont pas légion, mais existent. Certains d'entre eux se sont intéressés à l'effet que les fonds indiciels pourraient avoir sur le marché, notamment en matière de liquidité et de volatilité. Et il y aurait bien un effet sur la liquidité du marché obligataire : « Les ETF obligataires semblent améliorer la liquidité des obligations qui sont dans les indices qu'ils répliquent », indique Fabrice Riva, professeur de finance à l'Université Paris-Dauphine. Pour les actions, l'effet est moins clair sur la liquidité, mais il serait, au pire, neutre. Quant à la question de la volatilité ? « La question n'est pas tranchée, souligne-t-il. Mais j'ai tendance à penser que les ETF représentent encore une trop petite part du marché pour avoir un effet sur la volatilité du sous-jacent. »



« En 2020, plus de 50 % de la collecte sur les fonds indiciels européens s'est dirigée vers les ETF ESG. »

Des critères ESG à l'approche thématique

Dans le cas des ETF responsables, les gérants peuvent avoir deux logiques. La première est de répliquer des indices boursiers qui prennent en compte des critères extra-financiers. Les indices ESG, thématiques et factoriels pèsent pour environ 14% des 3 millions d'indices évoqués plus haut, sachant que le nombre d'indices ESG a à lui seul bondi de 40,2% en 2020, selon l'Index Industry Association. Les sociétés de gestion ont aussi un autre choix : elles peuvent s'appuyer sur un indice tout en appliquant leurs propres filtres. « Les ETF ESG peuvent appliquer une stratégie « *best-in-class* » visant à exclure les plus mauvais élèves, selon différentes intensités : ils peuvent conserver 25%, 50% ou 75% des entreprises les mieux notées, selon leur objectif d'investissement », explique François Millet. Certains indices et ETF pratiquent aussi des exclusions. Parmi les plus courantes, on retrouve l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations Unies, mais aussi celle de secteurs controversés comme les armes ou encore l'alcool, le tabac, les OGM ou la pornographie.

Les ETF et l'engagement actionnarial

Deux techniques de réplcation peuvent être utilisées par un ETF pour suivre un indice : physique ou synthétique. Dans le premier cas, les titres qui composent l'indice sont détenus directement par le fonds. « Dans le cas de la réplcation synthétique, il n'y a pas d'investissement dans les titres de l'indice, explique Fabrice Riva. Un contrat de swap est conclu : l'ETF paie à sa maison-mère le taux de rentabilité du panier qu'on lui a transféré. En échange, il reçoit la performance de l'indice qu'il réplique. » Parfois, la réplcation synthétique fait sens, notamment pour certains indices sur les marchés émergents, qui sont par nature peu liquides, ou pour certains ETF lorsque la société de gestion souhaite assurer son éligibilité au plan d'épargne en actions (PEA). « Le prospectus de l'ETF indiquera clairement s'il s'agit de réplcation physique ou synthétique », précise le professeur. La majorité des ETF responsables sont aujourd'hui construits en réplcation physique, sauf dans les cas particuliers évoqués plus haut. « Pour pouvoir suivre pas à pas la performance de l'indice, nous pouvons acheter toutes les actions qui le composent, résume Isabelle Bourcier. L'ETF devient actionnaire pour le compte des porteurs : CGP, particuliers ou institutionnels. Au même titre que pour les fonds actifs, BNP Paribas Asset Management va mettre en place et appliquer sa politique d'engagement. » En effet, dans le cas d'une réplcation indirecte, il n'est pas possible de faire de l'engagement. Or, le dialogue et le vote sont au cœur de l'investissement socialement responsable, même dans le cas des ETF ! Au sein de BNPP AM comme de Lyxor, les équipes responsables de la politique d'engagement des fonds actifs gèrent aussi l'engagement au sein des ETF.

« Pour certains secteurs comme les armes controversées, les indices pratiquent généralement une tolérance zéro. Il peut y avoir par contre une tolérance minimale sur d'autres types d'armes, comme les armes civiles, en général fixée à 5% ou 10% du chiffre d'affaires », illustre Isabelle Bourcier. Parmi les plus de 10 milliards d'euros d'encours d'ETF et fonds indiciels responsables gérés par BNP Paribas Asset Management, on retrouve aussi des fonds thématiques, sur la robotique, le bas carbone, les énergies renouvelables ou encore l'économie bleue. Une tendance également partagée par Lyxor, qui gère actuellement 6,3 milliards d'euros d'encours, dont une partie en thématique. Dans ce cas, la société de gestion va chercher à investir avec une volonté de transversalité sectorielle. « Par exemple, sur la thématique des énergies renouvelables, on pourra investir dans des entreprises de production électrique mais aussi dans le software, l'industrie ou la chimie », illustre François Millet.

Labels durables et ETF

Tout comme les fonds actifs, les ETF sont éligibles aux labels responsables. En France, une vingtaine de fonds indiciels étaient labellisés fin 2020 : Blackrock a labellisé ISR l'ensemble de sa gamme iShares ESG « *best-in-class* ». BNPP AM, Lyxor et Ossiam, filiale de Natixis, ont aussi obtenu le label ISR pour certains de leurs fonds. D'autres ont choisi de se tourner vers le label vert Greenfin, à l'image encore une fois de Blackrock et de Lyxor pour leurs ETF positionnés sur les obligations vertes, iShares Green Bond Fund et Lyxor Green Bond ETF.



Des ETF toujours plus verts

En 2020, plus de 50% de la collecte sur les fonds indiciels européens s'est dirigée vers les ETF ESG. Les travaux de l'Union européenne sur la finance verte pourraient contribuer à accélérer encore davantage cette tendance. La Commission européenne a notamment travaillé sur la création de deux familles d'indices qui risquent de transformer le marché des ETF : les indices de transition climatique, ou *Climate Transition Benchmarks*, et les indices alignés avec l'Accord de Paris, ou *Paris-aligned Benchmarks*. L'objectif de ces indices est de permettre aux fonds d'atteindre des trajectoires de décarbonation ambitieuse. « Ces ETF ont des objectifs climatiques. Ils seront composées d'entreprises que l'on va sous-pondérer ou sur-pondérer par rapport à ces objectifs, en fonction de l'intégration de données carbone qui font que la construction de ces portefeuilles est plus sophistiquée que pour un ETF thématique », détaille François Millet, qui a suivi le sujet de près : l'été dernier, Lyxor a annoncé le lancement d'ETF répliquant des indices éligibles au label *Paris-aligned Benchmark*. Les indices qui se veulent être de transition climatique ou alignés avec l'Accord de Paris devront avoir une empreinte carbone qui se réduit de 7% par an, pour atteindre le zéro carbone net en 2050. Ils devront aussi pratiquer des exclusions ambitieuses. Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires dépend à plus de 1% du charbon seront exclues, de même pour le pétrole (10%) et le gaz (50%). De quoi présager un avenir radieux pour les ETF responsables.



©Camille Dufétel/ID

LUCIE PINSON

« NOUS SOMMES TRÈS INQUIETS DU DÉVELOPPEMENT D'UNE FINANCE QUI NOUS ÉCHAPPE TOTALEMENT »

Elle a reçu en décembre 2020 le prix Goldman pour l'environnement pour l'Europe et est la directrice et fondatrice de l'ONG Reclaim Finance : /D a rencontré Lucie Pinson.

Par Camille Dufétel

« Grand plongeon » dans le militantisme

En 2007, direction l'Afrique du Sud et plus précisément l'Université Rhodes à Grahamstown, pour une licence en histoire et sciences politique qui renforcera son côté « combatif, contestataire et militant ». « C'était une licence bonus car j'ai aussi une licence et deux masters français : il me fallait rester longtemps en Afrique du Sud parce que quand j'ai débarqué j'ai compris que j'étais blanche, que j'étais une femme... J'avais donc besoin de temps pour m'insérer et aussi pour comprendre les enjeux locaux. Cela a renforcé ma compréhension des rapports d'intérêts aussi fondés sur la classe, la race, le sexe... Lorsque l'on est étudiant dans un pays anglo-saxon où l'histoire est enseignée de manière beaucoup plus politique qu'en France, 11 ans après l'apartheid, on réfléchit sur les événements passés et il y a de quoi faire ! » À son retour en France, Lucie Pinson poursuit ses études à La Sorbonne avant d'atterrir à l'AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs) en stage, où elle va s'impliquer dans l'organisation de contre-sommets de la société civile autour du G8 et du G20. Nous sommes en 2011. « Ça a été le grand plongeon dans le militantisme, dans les mouvements sociaux situés à

Masque chirurgical sur le nez, casque sur les oreilles, tête penchée sur son smartphone... Je fais signe à celle qui semble être mon interlocutrice : difficile, à l'heure où se protéger d'un virus dont on aimerait oublier le nom est le maître-mot, de toujours se reconnaître avec certitude. Mais les lunettes papillon de Lucie Pinson ne m'ont pas trompée : quelques secondes plus tard, la militante anticharbon, au planning particulièrement chargé ces dernières semaines, relève la tête et se tient prête à me consacrer une petite heure de son temps. Dans l'espace de *coworking* où nous nous sommes donné rendez-vous au cœur du 20^e arrondissement parisien, le 5^e étage offre une vue imprenable sur les toits de la capitale. Et comble du comble, alors que je m'apprête à échanger avec une défenseuse emblématique du climat, il fait, en ce 22 janvier, extrêmement doux. À tel point que nous nous installons dehors, sans manteau, attablées comme au bon vieux temps des terrasses ouvertes.

Qui ne connaît pas aujourd'hui le nom de celle qui vient d'obtenir à 35 ans le Prix Goldman pour l'environnement pour l'Europe, souvent présenté comme le « Prix Nobel » de l'environnement ? « Une énorme reconnaissance du travail accompli », concède Lucie Pinson, qui depuis des années se bat contre les financements des banques dans les énergies fossiles. Face à un tel parcours, une question me taraude. Dans quel contexte a bien pu grandir la fondatrice de l'ONG Reclaim Finance pour avoir une telle conscience écologique dès son plus jeune âge, tandis que nombre de ses pairs n'avaient pas encore nécessairement pris la mesure de « l'urgence d'agir » ? « J'ai toujours été écolo ! s'amuse la militante, originaire des Sorinières en Loire-Atlantique, près de Nantes. Parce que les parents aussi, parce que nous avons toujours fait attention à nos modes de consommation, souvent en vacances nous partions trois semaines en camping à la ferme dans un champ perdu dans les Pyrénées ! Ce n'est pas venu de nulle part. »

Un engagement quasi inné

Du côté de la scolarité, rien à signaler ou presque : « Nous avions un potager dans l'école primaire, mais bon, pour moi c'était déjà intégré ! Il n'y a pas eu de déclic. Même quand j'étais haute comme trois pommes, ça m'offusquait de voir des gens jeter des papiers par terre. Le je-m'en-foutisme général m'a toujours horripilée. J'allais voir ces gens pour leur montrer la poubelle à côté ! » Adolescente, Lucie Pinson a bien pensé un temps à devenir garde-forestière, ou océanographe... Mais s'est finalement orientée en 2004 vers une école « type prépa », avec un enseignement très complet.

Au programme de l'Institut Albert Le Grand, à Angers : des langues, des lettres modernes, des sciences politiques, du droit... « Cette école avait par contre un petit côté peu commun puisqu'elle a été fondée par un abbé et qu'elle était fréquentée par la vieille aristocratie française alors que je suis issue d'un milieu très ancré à gauche, athée, et que nous sommes toujours allés dans le public autant par évidence que par revendication », remarque la Nantaise. Lucie Pinson qualifie toutefois cette période de « très enrichissante » : « J'ai appris ce qu'était la différence radicale, mais aussi les rapports de force et les conflits d'intérêts pouvant se trouver derrière chaque situation politique et prise de décision dans la société ».

Paris, c'est là que je découvre le rôle de la finance ainsi que Les Amis de la Terre », précise-t-elle. L'activiste dit alors « tomber amoureuse » de l'association de protection de l'Homme et de l'environnement, qu'elle découvre de plus près, avant d'y travailler pendant quatre ans. « Je les ai quittés fin 2017 en tant que salariée pour travailler au niveau international, mais j'y suis restée bénévole et militante. Et aujourd'hui, je viens de fonder 'Reclaim Finance', qui est une association leur étant affiliée. » Lors de son arrivée au sein des Amis de la Terre en tant que chargée de campagne, le positionnement de l'association était très clair : sortir des énergies fossiles à la fois pour le climat et pour des raisons de respect des droits de l'Homme. « Nous travaillions sur le cas de plein de banques impliquées dans des projets différents : le nucléaire, les grands barrages, l'huile de palme, les énergies fossiles... »

Le charbon en ligne de mire

S'en est suivie une réflexion stratégique pour dépasser cette approche du cas par cas et instituer une campagne aux objectifs plus ambitieux. « Nous ne pouvions pas dire, en 2013, alors que le climat n'était pas un sujet sur la place publique : 'Sortez des énergies fossiles ! ' La force de frappe n'était pas la même, nous n'étions alors pas en mesure d'aller toquer aux portes des grandes banques françaises avec une telle demande, elles nous auraient ri au nez ! » Leur réflexion commune va ainsi les mener au charbon, l'énergie « la plus impactante ». Le sujet commence à l'époque à monter sur le plan international en raison de son impact sur le climat et sur la santé des populations et il constitue « une bonne porte d'entrée vers l'intégralité des énergies fossiles ». « On a alors des banques françaises qui figurent parmi les 15 premiers financeurs du charbon au niveau international, remarque la Nantaise. Donc chaque victoire va permettre d'avoir un impact sur l'ensemble du secteur financier au niveau international : nous avons le 4^e secteur bancaire le plus important au monde, et il y a un potentiel de domino si on pousse les acteurs français à prendre des engagements sur le charbon. » Lucie Pinson et ses collègues vont d'abord s'attaquer au financement de projets, tout d'abord avec la Société Générale, alors impliquée « dans un énorme projet de mines de charbon », *Alpha Coal* en Australie. « Ce projet aurait contribué à ouvrir un énorme bassin de charbon inexploité, ce qui constitue une incohérence majeure lorsque la science indique que les énergies fossiles doivent rester dans le sol, et un scandale pour la biodiversité puisque le charbon aurait été exporté à travers la Grande barrière de corail, estime la militante. Ce cas assez catastrophique était un cadeau pour moi puisque plus c'est controversé et sale, plus cela va être facile de dénoncer la responsabilité de la banque et de la mettre face à ses incohérences entre d'un côté, ses engagements sociaux et environnementaux, et de l'autre, la réalité de ses agissements. »

Un combat international

La « décarboneuse de banques », comme la surnomme *L'Humanité*, travaille aujourd'hui au sein de l'ONG qu'elle a elle-même mise sur pied il y a un an : Reclaim Finance. « Nous nous intéressons à la responsabilité des acteurs financiers non-français sur le climat, précise Lucie Pinson. Nous avons dernièrement publié un rapport sur *BlackRock*, le plus gros gestionnaire d'actifs au monde, avec plus de 7000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Nous l'avons exposé sur son *greenwashing* clairement, puisque *BlackRock* a annoncé en 2020 une politique globale d'exclusion du charbon. Pourtant, celle-ci ne concerne que 17 % de l'industrie et ne couvre qu'un tiers des actifs gérés par la société. Donc on est très loin d'un acteur responsable et qui a fait de la durabilité le pilier de sa stratégie d'investissement comme son PDG Larry Fink aime à le dire. Et nous les avons épinglés aussi parce que nous sommes très inquiets du développement d'une finance qui aujourd'hui nous échappe totalement, notamment via la gestion passive. »

Une réputation en jeu

Après avoir poussé la Société Générale à se retirer de ce projet qui n'a jamais vu le jour, en 2014, l'association va obtenir l'année suivante l'engagement des banques françaises à ne plus financer de nouvelles mines de charbon partout dans le monde et de nouvelles centrales à charbon dans les pays développés. « Chose que nous allons également étendre aux pays non-développés ou en développement, après la COP21, détaille Lucie Pinson. C'est là que nous allons nous attaquer au dur du sujet : les financements aux entreprises mais aussi les assureurs – qui jouent un rôle très critique dans le développement de projets charbon puisque sans assurance, il n'y a pas de financement –, et les investisseurs. Tout ce cheminement, centré sur le charbon, nous permet aujourd'hui d'aborder la question du gaz et du pétrole de la même manière. » Pour convaincre ces acteurs d'agir, Lucie Pinson et son équipe vont notamment miser sur le levier réputationnel, avec une bonne dose de pédagogie : « Après la COP21, toutes les banques françaises, les assureurs et les gestionnaires d'actifs français ont fait du climat une de leurs priorités. Nous avons fait comprendre qu'il n'était pas sérieux de prendre des engagements climatiques mais de continuer à financer le charbon. De la même manière, nous avons montré l'an dernier qu'il n'était pas logique pour *Axa* ou *Amundi* de s'engager à aligner leurs activités, leurs portefeuilles d'investissement, sur une trajectoire à 1,5 degré et en même temps refuser de voter en faveur d'une résolution qui demande au plus gros pollueur français, *Total*, d'en faire plus pour le climat. »

cela qu'il faut réfléchir, en gardant l'objectif d'1,5 degré, en sachant que cela va être difficile, mais il faut se battre pour cela car derrière notre inaction, ce sont des millions de personnes qui vont être impactées. » Imaginer celle qui a toujours eu l'écologie dans la peau s'arrêter en si bon chemin semble irrecevable. L'entrevue terminée, Lucie Pinson, après cette parenthèse très « *flashback* », repart d'un pas déterminé... poursuivre son combat contre les mastodontes.



RETROUVEZ LE PORTRAIT ICI



SCHNEIDER ELECTRIC

« LE CLIMAT EST L'AFFAIRE DE LA DÉCENNIE »



Gilles Vermot Desroches
©DR/Schneider Electric

Le 25 janvier dernier, Schneider Electric s'est hissé à la première place du classement annuel « Global 100 » établi par Corporate Knights, devenant ainsi l'entreprise « la plus durable au monde ». Gilles Vermot Desroches, Directeur du développement durable, décrypte la stratégie RSE saluée à l'international.

Par Agathe Palaizines

Schneider Electric a obtenu au mois de janvier la première place du classement Corporate Knights. Comment expliquer cette performance ?

Le fait que Schneider Electric soit souvent en tête des classements est, je crois, dû au fait que nous prenons le risque de dire clairement où l'entreprise se trouve aujourd'hui et où elle souhaite être demain : « Voilà ce que l'on fait », « voilà où l'on aimerait aller ». À mon sens, les trois clés de notre succès sont les suivantes : mesurer le progrès social et environnemental en se donnant les outils pour le faire, prendre le risque d'être un peu à « l'avant-garde » d'objectifs nouveaux et enfin, se donner rendez-vous tous les trimestres pour publier des informations chiffrées.

L'un de ces outils, le « Schneider Sustainability Impact », vous permet justement de mesurer les progrès sur les cinq ans à venir. En quoi cette vision à court terme est-elle nécessaire pour avancer dans le bon sens ?

Depuis vingt ans, notre stratégie mêle des sujets que beaucoup d'autres entreprises gèrent de manière séparée. Dès les années 2000, nous avons créé cet outil de pilotage de la RSE et du développement durable unique qui permet de se fixer des objectifs et de mesurer nos avancées à court terme. Les résultats sont ainsi communiqués tous les trimestres par notre Président, en même temps que les résultats financiers du groupe. Cela, parce qu'au fond, nous avons la conviction que l'on ne progresse que sur ce que l'on mesure, et que les ambitions les plus engagées ne sont respectées et comprises que lorsque l'on sait avoir une vision à la fois à long terme, mais aussi à court terme... La première donne le « La » et crée de l'impact et la seconde nous permet d'avancer dans la bonne direction.

Quels critères intègre-t-il ?

Nous intégrons à la fois notre volonté de responsabilité sociale, sociétale, environnementale et de gouvernance, ainsi que la façon dont l'entreprise pivote dans sa stratégie et ses solutions pour mettre sur le marché une offre de plus en plus alignée avec les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU. Et tout cela rejoint notre raison d'être : contribuer à construire un monde où chacun est plus efficient dans l'usage de l'énergie et des ressources... Mêler le progrès à la durabilité.

Le *Schneider Sustainability Impact 2021-2025* a six grandes impulsions - « climat », « ressources », « confiance », « égalité », « générations » et « local » - dictant chacune des objectifs spécifiques. Par exemple, permettre à nos clients d'économiser jusqu'à 800 millions de tonnes d'émissions de CO₂, éliminer le plastique à usage unique de tous nos emballages, assurer l'accès à l'électricité verte à 50 millions de personnes... Nous avons également pris quelques engagements inédits, comme demander à chacun des 100 présidents Pays de Schneider Electric d'inventer trois objectifs locaux qui correspondent à des enjeux complémentaires liés à leur territoire. Nous souhaitons aussi miser sur la jeunesse. Pour cela, nous allons d'une part doubler le nombre de stagiaires, d'apprentis, de doctorants et d'embauches au sein de l'entreprise, et de l'autre, lancer un programme de formation d'un million de jeunes à la base de la pyramide. Qu'ils soient dans les pays de l'OCDE ou non, ils vont arriver sur le marché du travail et nous considérons que partager leurs compétences, c'est aussi contribuer au développement d'un territoire.

Depuis 2005

L'entreprise canadienne Corporate Knights publie chaque année à l'occasion du Forum économique mondial de Davos son classement « Global 100 ». Ce baromètre évalue la responsabilité sociale et environnementale des entreprises du monde entier selon différents indicateurs.



Les 100 sociétés les plus performantes en matière de développement durable figurent au classement : cette année, sur les 8080 structures évaluées, Schneider Electric a obtenu la première place.

Il reste encore quelques axes d'amélioration : la plus importante part du bilan carbone de Schneider Electric relève notamment des émissions de ses fournisseurs. Comment comptez-vous vous y prendre pour les amener à zéro d'ici 2050 ?

À court terme, nous souhaitons que nos mille premiers fournisseurs réduisent de 50 % leur empreinte carbone dans les cinq ans et nous allons les accompagner en ce sens. C'est un immense engagement : d'abord la neutralité de Schneider dans ses propres opérations bien sûr, puis la réduction des émissions dites externes chez les fournisseurs. Cet objectif les entraînera aussi vers une dimension de performance : réduire son bilan carbone permet à la fois de limiter le réchauffement climatique, mais aussi d'être indépendant de la volatilité des coûts d'énergie - puisque ces émissions relèvent surtout de l'énergie achetée.

Plus globalement, quels sont les grands enjeux liés au secteur électrique aujourd'hui ?

Le digital fait aujourd'hui d'immenses promesses et lorsque l'on dessine le XXI^{ème} siècle, il est forcément électrique. On sait aussi plus ou moins assurément que l'énergie de demain sera certes électrique, mais aussi verte et renouvelable. La crise du COVID-19 a d'ailleurs fortement accéléré le lien de toutes les populations avec le digital... Il suffit de se demander à quoi aurait ressemblé cette crise il y a 10 ans. Le métier de Schneider Electric est donc d'innover pour mettre sur le marché des solutions permettant d'organiser un réseau dans lequel il y aurait un dialogue entre la production et la consommation.

Schneider Electric en chiffres



- 27,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019
- Plus de 135 000 collaborateurs à travers le monde
- Plus de 100 pays couverts

De quelle manière, la crise sanitaire a-t-elle fait évoluer votre vision du rôle que peuvent avoir à jouer les entreprises dans le développement durable ?

Il faut être agile : on ne peut pas croire que le développement durable, inventé il y a vingt ans, suivrait la même route depuis. Il est indispensable de la faire évoluer. Le climat est l'affaire du siècle c'est une certitude, mais c'est aussi l'affaire de la décennie. Les entreprises sont donc indispensables d'une part, pour mettre sur le marché des solutions qui respectent l'environnement, mais aussi pour promouvoir les droits de l'Homme. Nous misons par exemple sur la formation des jeunes et nous souhaitons faire des efforts pour donner à chacun un bout de responsabilité. C'est un engagement un peu « nouveau », dans lequel probablement cette crise sanitaire a joué un grand rôle. Dès le début de la pandémie, nous avons mis en place un fonds appelé Tomorrow Rising Fund dans lequel le Président et les membres du comité exécutif ont versé 10 % de leur rémunération en période de confinement. L'ambition de ce fonds est à la fois de réduire les fragilités des populations près de nos sites dans chaque pays, mais aussi de contribuer à la relance du système éducatif. Après vingt ans d'expérience de la Fondation Schneider Electric pour les jeunes, nous savons qu'à chaque fois qu'il y a une catastrophe dans le monde, si l'on ne relance pas l'école dans les trois à six mois suivants, il y a toute une tranche d'adolescents qui décroche. Or l'école est indispensable à l'avenir de toutes les populations...

Qu'avez-vous observé quant à l'évolution de leurs attentes sur ces sujets ces dernières années ?

Les investisseurs sont de plus en plus attentifs à tout cela et prennent aussi de plus en plus d'engagements en ce sens. C'est aussi parce qu'ils sont souvent eux-mêmes interrogés par leurs propres parties prenantes pour se focaliser sur des investissements nouveaux, désinvestir le charbon, etc. Les engagements que l'on prend contribuent à notre réputation, laquelle contribue à nous pousser à aller plus loin. Et le fait que Schneider Electric est probablement l'une des plus grandes entreprises mondiales à organiser ce pivot permet de créer une certaine relation sur ce sujet-là avec des investisseurs intéressés. Nous tissons une complicité que l'on n'aurait pas forcément avec d'autres.

« Le métier de Schneider Electric est de mettre sur le marché des solutions permettant d'organiser un dialogue entre la production et la consommation. »

Comment s'organise ce dialogue ? Comment le faites-vous évoluer ?

La vision linéaire de la production d'énergie au XX^{ème} siècle disait qu'il fallait produire davantage en masse quelque part pour que chacun puisse consommer lorsqu'il le souhaite. La réalité circulaire du XXI^{ème} siècle est que le digital permet le dialogue entre la batterie et le réfrigérateur par exemple, la source d'énergie et la charge... Un certain nombre d'opérations très consommatrices d'énergie peuvent ainsi être centralisées au moment où celle-ci est produite. Nous mettons sur le marché des outils qui rendent plus intelligente l'usine de demain, qui permettent d'être plus efficient, de relocaliser un peu partout la production manufacturière et d'organiser de la traçabilité. Pour les grands acteurs de l'énergie, l'enjeu est de pouvoir associer plusieurs sources locales à des moments différents, de prédire quand il y aura de la production, d'interagir avec la consommation... L'idée est de construire un réseau qui, dans tous les cas, aura comme premier impératif de réduire fortement et rapidement les émissions carbone. Notre rôle est donc de permettre que demain, tout acte de consommation soit le moins carboné possible, et que chacun puisse avoir accès à l'énergie. Il n'est pas possible de penser un monde durable dans lequel il y aurait un milliard d'habitants de la planète dans la nuit.

« Les engagements que l'on prend contribuent à notre réputation, laquelle contribue à nous pousser à aller plus loin. »

Ce fort positionnement durable et responsable de l'entreprise est-il un argument pour les investisseurs ?

Pour établir le classement « Global 100 », Corporate Knights compare les données de 8000 entreprises et celui-ci est ensuite publié à Davos : c'est dire l'importance de ces questions-là pour un certain nombre d'acteurs. Prendre le risque chaque année de dire clairement nos avancées et nos ambitions donne à nos parties prenantes la capacité de voir si l'on accélère, si l'on recule, si l'on est à la hauteur de nos engagements et si ceux-ci sont cohérents avec les attentes. C'est donc bien sûr un argument. Au fond, pour un investisseur il faut évidemment de la rentabilité, mais il faut aussi pouvoir voir la capacité qu'a l'entreprise à être agile à court terme et voir que cette agilité s'inscrit aussi sur le moyen terme. Cela permet d'évaluer l'attractivité de l'entreprise auprès des jeunes générations, l'intérêt des collaborateurs à rester dans l'entreprise pour y contribuer, l'adéquation des solutions mises sur le marché avec les attentes et les tendances nouvelles...



RETROUVEZ L'ENTRETIEN ICI



LE CROWDFUNDING RESPONSABLE

ÇA EXISTE !



Camille Prigent
Fondatrice Investir éthique



Les plateformes de financement participatif ont beaucoup de succès auprès des épargnants, attirés par la possibilité d'investir localement mais aussi par la certitude qu'ils auront un impact sur l'économie « réelle ». De plus en plus de ces acteurs mettent en avant un engagement social et environnemental.

Le crowdfunding séduit les Français. D'année en année, la collecte grimpe, tirée par des rendements intéressants, la promesse d'un investissement tangible mais aussi responsable. La crise du Covid-19 n'a pas fragilisé le secteur, au contraire. Il a enregistré l'an dernier une collecte exceptionnelle de 1,02 milliard d'euros, en progression de 62% par rapport à 2019, selon les chiffres compilés par l'association Financement Participatif France et Mazars.

Des projets locaux et transparents

Si les Français sont attirés par le financement participatif, c'est en partie en raison des rendements attractifs qu'offrent ces placements - 4% à 6% en moyenne pour les prêts participatifs, avec un pic à 9% en moyenne pour le crowdfunding immobilier. C'est aussi parce que cette finance alternative s'inscrit dans une démarche locale et transparente : l'épargnant sait où va son argent et a facilement accès aux documents financiers de l'entreprise dans laquelle il investit. Ces deux caractéristiques en font un terrain propice à l'investissement responsable, certaines plateformes ayant bâti leur identité sur une utilité sociale ou environnementale. C'est notamment le cas des plateformes spécialisées dans les énergies renouvelables, comme Lumo, Lendosphere ou Enerfip. D'autres, plus généralistes, ont obtenu la certification B Corp, qui garantit que les entreprises appliquent des normes de transparence envers le public et qu'elles répondent à des objectifs sociétaux. Plusieurs plateformes françaises sont labellisées B Corp, comme We Do Good ou Lita.co. Cette dernière est également labellisée Finansol pour son activité solidaire.

Un label pour favoriser la croissance verte

Le secteur bénéficie en outre d'un label durable, baptisé Financement participatif pour la croissance verte (FPCV). Il a la particularité d'être attribué non pas aux projets mais aux plateformes, qui deviennent labellisatrices. Il existe aujourd'hui vingt-et-une plateformes agréées, qui sont aussi bien généralistes que spécialisées. En plus des acteurs positionnés sur les énergies renouvelables évoqués plus haut, on peut citer certaines plateformes spécialisées dans le vin, comme Winefunding et Fundovino, ou régionales, à l'image des bretons Gweneg et Kengo. Pour obtenir le droit de labelliser, les plateformes doivent exclure de leur portefeuille les projets en lien avec plusieurs secteurs, parmi lesquels la filière nucléaire, l'extraction de combustibles fossiles, mais aussi l'exploitation de forêts gérées de manière non durable. A contrario, les projets pouvant obtenir la mention FPCV doivent entrer dans une des huit catégories d'activités mises en avant par le label, à savoir l'énergie, l'industrie, l'économie circulaire, les technologies de l'information et de la communication, les transports propres, l'agriculture et les forêts, l'adaptation au changement climatique et la sensibilisation ou la formation à la transition écologique.

Un investissement durable mais peu liquide

Si le crowdfunding permet d'investir dans des projets durables et locaux, il n'en reste pas moins un placement comportant des risques. Les rendements élevés pratiqués par ce secteur sont proportionnels au risque de perte en capital. Si le taux de défaut des projets participatifs est historiquement bas, autour de 1%, il pourrait augmenter dans le sillage de la crise sanitaire, qui a déjà causé de nombreux retards de remboursements. Qu'il s'agisse de prêt ou d'investissement en actions, le financement participatif concerne des sociétés non cotées. Il faut donc également garder à l'esprit que les sommes investies seront immobilisées pendant une période longue. Pour limiter les risques associés à ce placement, Financement Participatif France réfléchit à la création d'un fonds de garantie abondé à la fois par les investisseurs, les porteurs de projets et les plateformes. Ce fonds permettrait de limiter le risque mais réduirait le rendement du placement.



POUR DÉCOUVRIR INVESTIR-ETHIQUE.FR, RENDEZ-VOUS ICI



LES RISQUES ESG À SURVEILLER CETTE ANNÉE

Par Ophélie Mortier, stratégie ISR de DPAM

Après la présentation de nos perspectives ISR 2021 liées à la dynamique ESG, concentrons-nous aujourd'hui sur les risques à surveiller en 2021 pour chacune des composantes de la dimension ESG.



ENVIRONNEMENT

Le climat gardera la priorité en 2021 étant donné sa place prépondérante dans l'agenda public.

Examinons les engagements des principales régions, ou du moins ceux des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre (GES), à savoir les États-Unis, l'Europe et la Chine. Les trois se sont engagées à atteindre la neutralité carbone, d'ici 2050 pour l'Europe et les États-Unis et en 2060 pour la Chine. La Corée du Sud, le Japon, la Colombie et l'Afrique du Sud les ont par ailleurs rejoints dans cet objectif. Ainsi, les deux tiers de l'économie mondiale et les pays émetteurs responsables de plus de 50% des GES se sont fixés d'atteindre la neutralité carbone dans les trente prochaines années.

Il existe trois options majeures pour parvenir à cette neutralité : réduire la consommation d'énergie, réduire les émissions liées à la consommation en utilisant des sources de production plus écologiques, et développer les programmes de capture et de stockage du carbone. **Pour atteindre cet objectif «zéro émissions nettes», la lutte contre le changement climatique doit devenir un objectif délibéré des investisseurs, et les marchés devront s'adapter à la croissance verte menée par ces investissements.** Cela pourrait se traduire par un changement complet de paradigme et une reformulation du concept de «croissance» qui modifieraient en profondeur les processus économiques actuels pour diminuer leur consommation de ressources. Concrètement, ce sont les empreintes carbone et la consommation de ressources des différents secteurs, de l'énergie aux transports et de la construction à l'agriculture, qui doivent être traitées. Notons également que certaines émissions de GES sont inévitables, et qu'il faudra donc prendre des mesures de transition encadrées par un système de compensation carbone crédible. Les projets de capture et de stockage du carbone restent encore marginaux et leur vitesse de progression trop lente, si bien que la tarification du carbone apparaît comme une solution pour aller de l'avant. C'est pourquoi l'adoption de nouvelles taxes et de tarifs aux frontières selon les externalités environnementales des différents acteurs sera plus que jamais d'actualité.

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont les deux premiers objectifs de la taxonomie verte de l'UE. Pour les mener à bien, des investissements massifs dans la R&D, l'innovation, les infrastructures bas carbone et les nouvelles technologies seront nécessaires. Mais nous devons également anticiper les prochains objectifs environnementaux de la taxonomie de l'UE, à savoir la pollution, les changements d'usage des terres et la biodiversité.

SOCIAL

Sans aller jusqu'à considérer la fin potentielle de la pandémie, le déploiement des vaccins représente un défi pour le monde d'après, et aura un impact conséquent sur l'emploi, la vie en société et les modes de vie.

Sur le plan social, **la crise du COVID a exacerbé les inégalités mondiales.** Les implications liées à la distribution des aides d'Etat, ainsi qu'une «transition juste et équitable» seront au cœur des préoccupations des populations. Le virus a aggravé le chômage, augmenté les niveaux de pauvreté et exacerbé les inégalités. Cela pourrait peser sur la stabilité politique et **accroître le risque géopolitique**, qui était déjà particulièrement élevé au cours de la dernière décennie.

En réponse, la Commission européenne s'efforce par le biais de ses réglementations d'encourager le respect des droits de droits humains et la responsabilité sociale des entreprises, et notamment par la **surveillance accrue des chaînes d'approvisionnement.** Depuis les débuts de la recherche ESG, les chaînes d'approvisionnement ont été une préoccupation majeure. Mais le virus a d'ores et déjà changé la donne et favorisé un changement de paradigme chez les entreprises qui se sont beaucoup intéressées à leurs approvisionnements en ressources et à la relocalisation de leurs activités durant la crise. D'autre part, la pandémie a accéléré la transition vers l'automatisation des processus, un autre défi social de taille. Gardons à l'esprit que, si la vitesse d'adoption des technologies dépasse la croissance économique, l'impact sociétal est généralement négatif, et se traduit par du chômage et un faible développement économique.

GOVERNANCE : DE LA PRIMAUTÉ DE L'ACTIONNAIRE AU CAPITALISME DES PARTIES PRENANTES

La crise sanitaire a également accentué la transition du capitalisme basé sur la primauté de l'actionnaire vers celui des parties prenantes. Il s'agit là d'une tendance structurelle clairement disruptive pour les années à venir. Alors que le paradigme initial était axé sur la maximisation des rendements, **les entreprises seront de plus en plus appelées à se concentrer sur les intérêts de toutes les parties prenantes.** L'ancien modèle de réduction des coûts et de maximisation des profits est en train d'être remplacé par les **problématiques ESG internationales**, et cette évolution est notamment due à la crise sanitaire et de l'impact des confinements.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ENTRETIEN ICI



PERFORMANCES 2020 DES FONDS LABELLISÉS ISR

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale, qui a perturbé les marchés financiers. L'ISR semble désormais incontournable, à l'image des très nombreuses labellisations intervenues l'année dernière puisqu'aujourd'hui on ne compte pas moins de 629 fonds avec le précieux label (au 11 janvier 2021).

Le **label ISR** reste un gage de fiabilité et garantie de transparence pour les épargnants. C'est un label public, crée en 2016 par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, qui vise avant tout à reconnaître et favoriser les gérants qui font du développement durable une priorité.

En ce début d'année 2021, Novafi.fr s'est penché sur la performance de ces fonds labellisés. La progression des meilleurs fonds est impressionnante. Les 5 meilleurs fonds actions enregistrent des hausses entre 37 et 49 %. Les 5 meilleurs diversifiés progressent tous d'au moins 10 % ou presque, et sur l'obligataire, les performances vont jusqu'à 13,25 %. Ces résultats démontrent, s'il en était encore besoin, que l'investissement responsable peut rimer avec rentabilité.

Certains fonds investissent de manière responsable sur des thématiques précises comme la mobilité du futur (*BGF Future of Transport, Blackrock*), les pays émergents (*LBPAM Multi Actions Émergents, LBPAM*), ou encore dans les énergies alternatives et technologies énergétiques (*BGF Sustainable Energy, Blackrock* ou encore *Pictet Clean Energy, Pictet Funds*) ; d'autres se démarquent par la prise en compte explicite et mesurable des critères **ESG** dans la politique d'investissement.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour toute décision d'investissement, il est important de se rapprocher d'un conseiller financier afin de sélectionner un investissement correspondant à son profil de risque et à ses objectifs.



L'épargne n'échappe pas à la prise de conscience globale des enjeux climatiques et à l'engagement grandissant des individus pour une consommation et des comportement plus durables.

FONDS ACTIONS

Bgf future of transport Blackrock	LU1861215389	49,11%
Axa wf framlington clean economy Axa Investment Managers	LU1914342263	40,68%
Gemchina Gemway Assets	FR0013433109	39,55%
Pictet clean energy Pictet funds	LU0280435388	39,30%
Bgf sustainable energy Blackrock	LU0171289902	37,71%

FONDS OBLIGATIONS

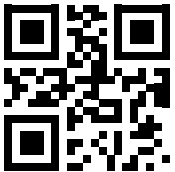
Lazard crédit FI SRI Lazard frères gestion	FR0011844034	13,25%
Schelcher prince convertibles mid cap esg euro Schelcher Prince Gestion	FR0011167410	12,01%
RobecoSAM Global Credits IH Robeco SAM	LU1071420456	9,47%
Lazard capital FI SRI Lazard frères gestion	FR0010952788	8,65%
Global bond opportunities sustainable JP Morgan Asset Management	LU2081629425	6,06%

FONDS DIVERSIFIÉS

Carmignac portfolio emerging patrimoine Carmignac gestion	LU0592698954	19,45%
LBPAM multi actions émergents La banque postale Asset Management	FR0010547117	14,33%
Axa pension future Axa Investment Managers	FR0013215282	13,95%
BGF esg multi-asset Blackrock	LU0093503497	10,06%
Mansartis investissements isr Mansartis Gestion	FR0007495593	9,82%



POUR DÉCOUVRIR NOVAFI.FR,
RENDEZ-VOUS ICI



RETROUVEZ GRATUITEMENT LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS D'INVESTIR DURABLE ICI :



VOTRE ÉPARGNE AU SERVICE DE LA PLANÈTE !

*Une solution d'investissement responsable
pour la transition écologique*



Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. **Le fonds mentionné présente un risque de perte en capital.** Avant d'investir dans un fonds, consultez son DICI disponible sur notre site www.sycomore-am.com

Profil rendement / risque

À risque plus faible,

À risque plus élevé,

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7

rendement potentiellement
plus faible

rendement potentiellement
plus élevé